



35 rue du champ rond 45000 Orléans

Rapport moral – Année 2021 (08 octobre 2020 au 31 décembre 2021)

De la création de l'association,

L'association Mad'Agri a été créée lors de l'assemblée constitutive du 08 octobre 2020 qui a adopté à l'unanimité des membres présents les statuts et le règlement intérieur et a élu un conseil d'administration composé d'un président, un secrétaire et un trésorier.

Tout au long de l'année 2021, ce CA, élargi à quelques invités, s'est réuni environ tous les trimestres afin de déterminer les actions à entreprendre conformément aux orientations définies dans les statuts. En raison de la crise sanitaire, les réunions du CA se sont déroulées en visio-conférence avec la présence des représentants de l'ARE (Association d'appui pour le Renforcement de l'éducation des jeunes ruraux).

Plusieurs actions ont été engagées :

- une communication auprès des amis des membres du CA et du monde associatif: Distribution de flyers, réalisation du site internet (madagri.fr), élaboration d'une newsletter. Cette communication a permis à une cinquantaine de personnes d'effectuer un don depuis la création de l'association.

- Dépôt d'un rescrit fiscal auprès de la Direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire :

Par lettre du 23 mars 2021, la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire a considéré que l'association Mad'Agri peut bénéficier des dispositions relatives aux dons visées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Ainsi les dons versés dans le cadre du mécénat peuvent bénéficier de la réduction d'impôt.

35 reçus fiscaux au titre de l'année 2021 ont été adressés aux donateurs.

- Prise de contact avec les maires de Tsiafahy et d'Ambatofotsy afin de leur présenter le projet de formation des jeunes ruraux et déposer d'une demande de permis de construire. Le permis de construire a été délivré le 09 septembre 2021.

- Début des travaux :

Au cours de l'année 2021, l'association ARE a engagé les travaux de forage du puits et la construction d'un hangar de 64 m².

Ces travaux ont été conduits avec des artisans mais aussi avec des tâcherons encadrés par Marcel Rakotovao, président de l'association ARE.

La réalisation de ces travaux a été permise grâce aux ressources propre d' ARE et au soutien financier de Mad'Agri qui s'est élevé en 2021 à 8700 euros.

- Mise en place d'une convention de partenariat entre Mad'Agri et ARE

Cette convention a pour objectif de définir les conditions et les modalités de soutien de l'association Mad'Agri au projet de formation des jeunes ruraux et de préciser les engagements des deux associations.

- Consolidation juridique du projet par la signature d'un bail entre le propriétaire du terrain, lieu de construction du centre d'apprentissage agricole, Elmine Rakotovao et le président de l'association ARE.

à la construction du centre d'apprentissage agricole en 2022 ,

L'objectif de 2022 est de poursuivre la construction du centre d'apprentissage agricole en vue de débiter la formation des jeunes ruraux en 2023.

Au cours du premier trimestre 2022, il est prévu une inauguration du hangar afin de faire connaître le projet de formation aux maires et notables de la commune.

L'enjeu pour 2022 sera la construction du bâtiment principal, composé d'une salle de classe pour 10 élèves, un logement pour 5 élèves et des pièces pour l'administratif.

Les échanges avec les responsables de Tsiafahy et d'Ambatofotsy vont se poursuivre. Sont également prévus des contacts avec les paysans du territoire et les collèges de la commune.

Afin de renforcer les possibilités de financement, des dossiers de demandes de subventions vont être déposés auprès de la région Centre-Val de Loire et du département du Loiret. En fin d'année 2022, Mad'Agri ayant deux ans d'existence pourra répondre à un appel à projets de l'ONG la Guilde qui développe un programme en partenariat avec l'agence française de développement (AFD).

Alain Chapon
Président du CA